



LES ATSEM DOIVENT ÊTRE ENTENDU-E-S NOUVELLE MOBILISATION LE 1ER FEVRIER 2017

Le rapport de force grandit : FSU et SUD rejoignent le mouvement de l'intersyndicale

Le 14 décembre 2016, dans toute la France, les ATSEM se sont fortement mobilisé-e-s pour faire entendre leurs revendications à l'appel de l'intersyndicale FO – FAFPT – CGT. Des représentants du ministère de la Fonction publique nous ont reçus et reconnaissent la légitimité des besoins de ces agents, à savoir : la reconnaissance des missions éducatives du cadre d'emplois, le respect des qualifications, la dignité et la considération dans la communauté éducative, la nécessité d'un-e ATSEM par classe...

Mais nous déplorons qu'aucun engagement concret n'ait été obtenu.

Ce même jour devait être examiné au CSFPT un important rapport sur ces personnels. Le Président a obtenu du bureau du CSFPT le report de cet examen, contre l'avis de notre intersyndicale. Nous dénonçons les prétextes invoqués et appelons au respect de la démocratie sociale !

Les raisons de la mobilisation restent entières et la colère monte. C'est pourquoi nous appelons à une nouvelle journée de mobilisation, d'action et de grève le 1er février 2017, pour la défense et l'amélioration des textes statutaires régissant le cadre d'emplois des ATSEM.

Loin de la stigmatisation et des menaces contre les agents publics proférées par des candidats à la prochaine élection présidentielle, la réalité appelle des réponses de progrès !

Le manque de personnel a un impact direct pour une bonne prise en charge des enfants. Nos écoles maternelles ne sont pas des garderies mais bien le début d'un parcours scolaire.

Ces enfants représentent l'avenir de notre société de demain.

D'une commune à l'autre, les missions, les horaires, les conditions de travail envers ces personnels ne sont pas les mêmes ! Devant le manque de considération de cette profession, tant de la part de certains employeurs locaux que du Ministère qui, au travers des différentes réformes, n'ont pas permis à ce cadre d'emplois de progresser sur le plan statutaire. L'accès à l'école est un droit universel pour chaque enfant. Ce droit doit être préservé et développé afin qu'ils puissent bénéficier, dans un lieu accueillant et apaisant, des connaissances et des apprentissages afin de s'émanciper.

C'est le sens des revendications des personnels, notamment avec l'exigence d'une ATSEM par classe. Nous appelons les enseignant-e-s et leurs organisations syndicales à soutenir ce mouvement.

Nous appelons les ATSEM à la mobilisation et à participer aux débrayages :

- ✓ En organisant des déplacements et rassemblement au Ministère de la Fonction publique ;
- ✓ En appelant à des rassemblements devant les Préfectures et/ou Sous-Préfectures avec une expression syndicale à la presse ;
- ✓ En envoyant des motions au Ministère.

Nous vous encourageons à vous saisir de cette initiative et à faire grandir la mobilisation qui nous permettra de faire aboutir les revendications de toutes et de tous les ATSEM.

Le 17 janvier 2017